

COMMUNE
de BIRAC
33430

Tél/Fax. 05.56.25.94.11
Courriel :
mairie.birac@orange.fr

Site web : <http://www.birac.fr>

Horaires d'ouverture :

Lundi & Vendredi :
9H30 – 12H30
Mercredi : 14H30 - 18H30

SOMMAIRE

Page 1 :

*Le Cercle des Amis de Birac
Calendrier*

Etat civil

Page 2 :

*Travaux communaux
Sécurité, environnement*

Page 3 :

*Budget 2009
Fiscalité*

Page 4 :

*Vie locale
Infos diverses*

Calendrier

- **11 Novembre 11H30**
Commémoration de
l'armistice au Monument aux
morts.
- **13 Novembre 21H30**
Concert « Les Parasites »
- **10, 16, 17 & 23 Janvier**
• Battues aux chevreuils.

ETAT CIVIL

Naissances : Rose LECHON,
le 5 Août.

Décès :

. Mr Marcel TARDIF, le 21
Février, à l'âge de 77 ans.
. Mr Hubert LECAILLON, le
20 Juillet, à l'âge de 88 ans.

BIRAC - INFO



ANNEE 2009 - N°3

Septembre

RENAISSANCE du CERCLE de BIRAC

Le cercle de Birac a été fondé en 1883 et se nommait alors « Cercle de la Paix ». Il a, par la suite, été renommé « Cercle des cultivateurs » puis « Cercle des agriculteurs ».

Il n'avait plus d'activité depuis 1995. Le 14 avril 2009, un nouveau Conseil d'administration ainsi qu'un nouveau Bureau ont été élus. A cette occasion, il a été décidé d'appeler le cercle renaissant :

« Cercle des Amis de Birac ».

Son but reste le même que celui inscrit dans ses statuts : favoriser la rencontre des habitants de la commune. D'ores et déjà, le Cercle des Amis de Birac totalise 96 adhérents.

BUREAU du CERCLE des AMIS de BIRAC :

Président : *Got Olivier*

Vice-Président : *Péhou Thierry*

Secrétaire : *Beyries Bénédicte*

Secrétaire adjointe : *Péhou Christelle*

Trésorier : *Chardonneau Alain*

Trésorière adjointe : *Manseau Aline*

Après plusieurs années en sommeil, le désormais "Cercle des amis de Birac" essaie de retrouver une nouvelle jeunesse. Un de ses premiers projets va être la réalisation d'un **recueil de recettes**. Pour voir le jour, ce recueil va nécessiter l'aide de toutes les Biracaises et tous les Biracais.

Il va être demandé à chaque maison de bien vouloir donner deux recettes typiques de la maisonnée : pas de jaloux... Monsieur et Madame pourront ainsi tous deux participer ! Il n'y a pas d'obligation à fournir une recette locale, ce qui importe est que cela soit une recette que vous aimez réaliser et faire partager. Peut-être consentirez-vous même à divulguer un de vos petits secrets culinaires !

Une fois choisie, vous n'avez plus qu'à écrire vos recettes. Puis vous nous contactez et nous viendrons récolter ce précieux trésor.

Lorsque les recettes de toutes les maisonnées biracaises auront été récoltées, nous éditerons un recueil... puis nous nous mettrons à table !

Il serait souhaitable que les recettes soient prêtes pour le 30 novembre 2009.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Emmanuelle DELMAS, 2 Coupat, 33430 BIRAC

Téléphone: 05.56.25.20.50.



Le Cercle des Amis de Birac a décidé d'adhérer à la Fédération des Cercles de Gascogne et vous convie, grâce à ce partenariat, à assister :

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2009

(Salle des Fêtes de Birac)

à une soirée concert avec le groupe « *Les Parasites* »,
trio inattendu aux surprenants instruments : musique
roots tendance rock assortie de textes d'actualité.

20 h : petite restauration soupe et fromage

21h 30 : concert gratuit

Venez nombreux !

TRAVAUX COMMUNAUX

Chapelle de BIJOUX

Les travaux destinés à consolider le clocher, refaire le beffroi, les abassons et l'escalier ont fait l'objet de devis s'élevant à environ 91.000 € TTC. Le financement sera assuré par une subvention du Conseil Général d'un montant de 28.000 € et par une provision de 50.000 € prévue au budget 2009 ; le solde fera l'objet d'une demande de DGE (Dotation globale d'équipement) en 2010. Les travaux sont envisagés en 2010.



Salle polyvalente

Le projet d'extension de la Salle des Fêtes s'élève à environ 115.164 €. Le financement sera assuré par la DGE accordée en 2009 d'un montant de 32.503 €, une provision de 40.000 € prévue au budget de cette année, une enveloppe de 5.000 € allouée à la Commune par le Sénateur Gérard CESAR, le solde d'un montant de 37.661 € restant à auto-financer. Les travaux débiteront cet automne.

Eglise SAINT-LAURENT

D'importants travaux sont à prévoir sur une partie de la toiture qui se dégrade avec la pluie. Mais ceux-ci ne peuvent être envisagés sans l'accord des Bâtiments de France, ce qui va considérablement retarder le programme. En attendant, la partie critique sera déclarée inaccessible au public par principe de précaution. Cela ne remet pas en cause l'installation prochaine de l'horloge électrique.



La Mairie remercie chaleureusement les bénévoles (outre l'agent communal et les élus) et notamment les chasseurs qui ont oeuvré sans relâche pour rendre acceptable et rétablir rapidement une situation normale après la tempête du 24 janvier dernier.

Les dégagements des routes et pistes communales, la mise en sécurité des congélateurs par différentes familles, en particulier la famille Reynes, et l'aide aux personnes en difficulté ont permis de constater que l'entraide et la solidarité ne sont pas de vains mots.

SECURITE et ENVIRONNEMENT

ELAGAGE

Après la tempête, il ressort que l'absence d'élagage des arbres et des buissons au voisinage immédiat des lignes et le non-respect des distances de plantation sont des facteurs qui amplifient les dégradations sur le réseau.

Il est rappelé qu'il incombe au propriétaire de maintenir la végétation aux distances réglementaires suivantes :

- de 2 à 3 m des fils conducteurs nus
- à 1 m des fils conducteurs gainés

Le propriétaire est responsable des dégâts qui pourraient entraîner la chute ou le contact des arbres avec les lignes tant sur les dommages matériels que corporels. Toutefois, les travaux délicats (risques pour les intervenants, respect de l'environnement) seront exécutés par la Régie d'Electricité du Sud de la Réole, en concertation avec les propriétaires.

FEUX de forêts

L'Aquitaine est classée à **haut risque feu de forêt** depuis 1992 par la Commission Européenne. De nombreux départs de feu pourraient être évités par **simple respect des mesures de prévention**. Il est rappelé que, pour les particuliers, l'incinération des déchets verts est :

. **INTERDITE** du 15 Mars au 30 Avril et du 1er Juillet au 30 Septembre.

. **TOLEREE** sur dérogation possible par autorisation municipale, du 1er Mai au 30 Juin et du 1er Octobre au 14 Mars (utiliser incinérateur clos, séparé du sol). A cet effet, le formulaire de demande d'autorisation peut être téléchargé sur le site de la Préfecture de la Gironde : www.gironde.pref.gouv.fr

BUDGET COMMUNAL 2009

SECTION de FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
022/ 658	Dépenses imprévues/charges diverses	631,00	731	Impôts locaux	41 898,00
606	Fournitures à caractère général	5 970,00	732	Fiscalité reversée Commun. de Comm.	1 139,00
61	Entretien bâtiments, voirie	10 400,00	741	DGF (dotation forfaitaire état)	46 585,00
	Assurances et services extérieurs	6 800,00		Dotations de solidarité rurale	5 222,00
62	Rémunérations et honoraires	800,00	742	Dotations nationales de péréquation	5 862,00
	Frais publication, postaux,télécom.	3 130,00		Dotations élus locaux	2 762,00
	Cotisations, frais, redevances	890,00		748	Compensation état sur taxes locales
63	Cotisations centre de gestion, impôts, taxes	910,00	752	Revenus immeubles (loyers)	25 000,00
64	Rémunérations personnel & charges	39 700,00	778	Autres produits exceptionnels	116,00
653	Indemnités élus et cotisations retraite	14 500,00			
655	Service incendie	2 977,00			
	Contributions syndicats intercommunaux (écoles, transports...)	46 500,00			
657	Subventions associations & organismes	952,00			
661	Intérêts emprunts	3 417,00			
739	Reversement TP Communauté de com.	3 013,00			
	TOTAL DEPENSES 2009	140 590,00		TOTAL RECETTES 2009	136 962,00
23	Virement section investissement	99 210,00	002	Report excédent 2008	102 838,00
	TOTAL POSTE DEPENSES	239 800,00		TOTAL POSTE RECETTES	239 800,00

SECTION d'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
218	Matériel bureau & informatique	2 400,00	21	Virement section fonctionnement	99 210,00
	Autres	2 000,00	132	Subvention départ. Salle polyvalente	4 002,00
231	Chapelle de Bijoux	50 000,00	102	FCTVA (fonds compensation)	489,00
	Salle polyvalente	40 000,00			
020	Dépenses imprévues	2 000,00			
164	Emprunts	5 300,00			
165	Dépôts et cautionnement versés	2 000,00			
	TOTAL DEPENSES 2009	103 700,00		TOTAL RECETTES 2009	103 701,00
			001	Report excédent investiss. 2008	5 784,00
			106	Report excédent fonction. 2008	584,00
	Reste à réaliser 2008	19 114,00		Reste à réaliser 2008	12 745,00
	TOTAL POSTE DEPENSES	122 814,00		TOTAL POSTE RECETTES	122 814,00

Le budget est consultable par tous en Mairie.

Les taux d'imposition votés par la commune restent inchangés pour l'année 2009

EVOLUTION de la FISCALITE						
	2007		2008		2009	
	INTERCOM-MUNALITE	COMMUNE DE BIRAC	INTERCOM-MUNALITE	COMMUNE DE BIRAC	INTERCOM-MUNALITE	COMMUNE DE BIRAC
Taxe d'habitation	1,62%	12,48%	0,00%	14,10%	0,00%	14,10%
Foncier bâti	1,79%	15,55%	0,00%	17,34%	0,00%	17,34%
Foncier non bâti	7,26%	52,00%	0,00%	55,00%	0,00%	55,00%

VIE LOCALE

LA FETE DE LA RURALITE



Le 29 août avait lieu le Comice Agricole et le Concours de la race Bazadaise rassemblant toutes les communes du Canton. Birac a participé à la confection d'un char fleuri avec enfants costumés (photos).

Chacun, selon sa spécialité ou ses talents, a contribué à la réussite de cette journée : taille de vigne, récolte du tabac, confection de manoques, ou encore stand de sculpture et de collage sur bois tenu par deux Biracaises, Mesdames Chardonneau et Tardif.



Palmarès des participants de Birac aux divers concours :

• Taille de vigne :

4ème Mr Laporte Michel,

7ème Mr Manseau Henri.

• Confection de manoques :

3ème Mme Laporte Françoise,

7ème Mr Mourlanne Hervé.

Que toutes les personnes qui ont participé à ce travail en soient remerciées et rendez-vous pour le prochain Comice en 2016...

INFOS DIVERSES

Maison
de
l'Habitat



SIPHEM

Vous avez moins de 26 ans

Vous cherchez un logement
adapté à votre situation

Vous rencontrez des difficultés pour vous
maintenir dans votre logement

**ENEZ RENCONTRER VOTRE
MEDIATRICE LOGEMENT**

Le MERCREDI après-midi de 13H30 à 17H00

à la **Mission Locale Sud Gironde**

Locaux de la Régie municipale

17, allée Saint-Sauveur

33430 BAZAS

Tél. 05.56.25.29.07

ACCUEIL ENFANTS

Créé par la CAF et ses partenaires, le site :

mon-enfant.fr

permet de trouver de nombreuses informations
relatives aux différents types d'accueil pour vos
enfants et notamment :

- un recensement de l'ensemble des modes de garde sur tout le territoire
- un simulateur de tarification.



INTERNET HAUT-DEBIT

Le 24 Juin 2009, le Syndicat Mixte Gironde
numérique a signé un Contrat de partenariat avec
France Télécom afin que chaque foyer ait accès à
l'ADSL d'ici 10 mois. Deux technologies seront
utilisées :

- une solution filaire pour les zones éligibles ADSL
- un kit satellitaire pour les lignes inéligibles.

Prochainement, vous pourrez tester si votre ligne
est éligible ou non en vous connectant sur :

<http://www.girondenumerique.fr>

Publication

BIRAC-INFO est édité par la Commune de Birac.

Directeur de publication : José Laujac

Comité de rédaction : Joëlle Chambon, Alain
Chardonneau, Monique Corradi, Emmanuelle Delmas.

Tirage : 120 exemplaires

Impression : COPIFAC 33210 LANGON



L'INSEE vient de publier les statistiques
relatives à notre Commune basées sur le
recensement de 2006. Il est possible de les
consulter en ligne à l'adresse :

statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Depuis le 15 juin 2009, les demandes de passeports
ne pourront être déposés que dans une des 36
communes équipées du dispositif de recueil en
Gironde. Pour l'arrondissement de Langon, il s'agit
des communes de :

BAZAS, CADILLAC, LA REOLE, LANGON, ST-
SYMPHORIEN et SAUVETERRE-de-GUYENNE.